



Anticiper les territoires de demain.

Un élu face au défi numérique

Entretien avec Philippe Augier,
Maire de Deauville, Président de la Communauté
de Communes Cœur Côte Fleurie



Dans la collection « Nos Territoires Numériques »







Deauville, Janvier 2017





Préface

Nous ouvrons avec Philippe Augier une série de rencontres avec des élu(e)s qui ont œuvré et œuvrent encore chaque jour à mettre la France, c'est-à-dire ses territoires, en position d'entrer pleinement dans le 21ème siècle, celui du Numérique. Ces hommes et ces femmes ont un regard sur l'avenir, souvent sans concession et sans langue de bois, mais jamais sans optimisme.

Je connais Philippe Augier depuis 6 ans, depuis qu'il accueille les Etats Généraux des RIP à Deauville. Philippe Augier est un pionnier, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est un laboratoire. En 2008, avec les dix autres maires du territoire, il a décidé de déployer un réseau FTTH pour tous, urbains et ruraux. La fibre pour tous alors qu'à l'époque se mettaient en place les réseaux haut débit basés sur le réseau téléphonique de cuivre, l'ADSL. Aujourd'hui, nous sommes passés au Programme France Très Haut Débit, et la fibre s'impose progressivement comme une évidence en tant que technologie pérenne d'un Internet qui prend de plus en plus de place dans notre économie.

La mobilisation de certains élus a été décisive. Sans les Sénateurs Leroy et Legrand, la ruralité aurait été la grande oubliée des autoroutes de l'information.





Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Internet s'est généralisé, il est à l'école, dans les services publics, dans les offices de tourisme, renversant discrètement ou bruyamment les économies traditionnelles les unes après les autres : l'hôtellerie, les voyages, la banque, les taxis... Comme une évidence le Numérique est dans la vie des citoyens. Quel rôle reste-t-il aux élus ?

Ces questions, et bien d'autres, je voulais les poser à Philippe Augier, le Maire de Deauville, le Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, premier territoire à avoir déployé un réseau de fibre optique à l'habitant sur un espace de 70km² où vivent 20.000 habitants (110.000 au pic de fréquentation touristique), associant du rural, du littoral, des zones touristiques mondialement connues, des vergers de pomme à cidre et des prés pour les vaches à camembert.

J'ai eu des réponses, et pas des réponses de Normand... Ce livre d'entretiens est un témoignage, sincère, qui peut sans doute aider d'autres élu(e)s à se projeter dans l'avenir en intégrant, pour la génération qui vient, les opportunités du Numérique.

Sébastien Côte
Fondateur de Mon Territoire Numérique







Le premier travail de l'élu(e), c'est la prospective.

Philippe Augier est entré en politique à 20 ans par le biais de la prospective en collaborant à l'écriture du livre de Michel Poniatowski Les choix de l'espoir (Ed Grasset) dont l'objet, à la fois ambitieux et modeste était de « prévoir la vie, observer ses mutations et supputer raisonnablement quelles en seront les conséquences, demain, à une époque qui vivait déjà de profondes révolutions scientifiques ».

- Sébastien Côte : « **Pour vous, le rôle de l'élu(e) change-t-il avec le Numérique ?**

- Philippe Augier : Pas fondamentalement. Le rôle de l'élu(e), selon moi, c'est de construire l'avenir d'un territoire, de le préparer au mieux pour qu'il accueille la génération qui nous suit en lui offrant le maximum d'opportunités. Lorsque j'ai été élu Maire de Deauville en 2001, j'ai activé immédiatement un travail de prospective à 20 ans en créant un think tank assez iconoclaste pour l'époque, Creactive Place, qui est devenu plus tard le Deauville Prospective Lab. Le sujet : C'est quoi une station balnéaire en 2021 ? En 2008, en devenant Président de la Communauté de Communes, j'ai à nouveau enclenché cette réflexion avec les autres Maires.





- Et alors ? Deauville en 2021 va-t-elle ressembler à ce que vous aviez imaginé ?

- Oui, mais avec un effet démultiplicateur des Nouvelles Technologies que nous n'avions pas complètement perçu. On voyait venir Internet, mais la vitesse à laquelle ça a bouleversé le monde du Tourisme, c'était incroyable. Deauville est une ville touristique, la marque française de territoire la plus tendance après Paris (classement Google 2015). Son ADN c'est le tourisme, et le marché le plus immédiatement impacté par le Numérique, ça a été le tourisme : agences de voyages, réservations d'hôtel et de vols, de billets de train, jusqu'à AirBnB aujourd'hui...

- Ça veut dire quoi faire de la prospective à 20 ans quand on a des mandats de 6 ans ?

- Si on pense réélection, on est foutu. Et le territoire est foutu ! On va gérer les affaires courantes, saupoudrer des subventions, éviter de faire des vagues et faire plaisir à tout le monde sans contenter personne à la fin. Parce que sans projet, le territoire s'altère, les habitants s'en vont. Pourquoi rester ? Pourquoi s'investir ? Et sans prospective, pas de projet. Le bon rythme prospectif m'a toujours semblé être 20 ans, c'est la durée qui sépare deux générations, en deçà on est amené à répliquer le passé, au-delà on fait de la science-fiction.

- Le projet du territoire, c'est la vision d'un homme ?

- Il y a sans doute au départ des intuitions





personnelles, mais le rôle du politique est d'assembler ceux qui vont nourrir le projet, le concrétiser, le faire vivre. C'est un travail d'équipe, avec de la force de conviction et en cherchant toujours à faire s'exprimer les talents. Mais au moment de décider, de choisir, l'élu(e) est responsable devant ses administrés, il doit assumer. Paradoxalement, le Numérique va rendre les choses peut-être plus faciles. Il va permettre de mobiliser les citoyens autour du projet de territoire, de confronter nos visions d'élu(e)s avec des remontées de terrain plus nombreuses et plus riches. Tout le monde ne vient pas aux réunions publiques, le format ne convient pas forcément. Mais Internet permet de donner voix à tous ceux qui veulent s'exprimer et contribuer. C'est une chose à laquelle je crois énormément et nous travaillons actuellement avec une startup normande, SoyHuCe, qui développe des outils favorisant la démocratie participative efficiente. Pour Nicolas Guy, le fondateur de SoyHuCe, « *il n'y a pas de smart city sans smart citizens, informés et impliqués* ». Je suis complètement d'accord avec ça. On ne réussit rien seul et le dialogue avec le terrain protège parfois de visions trop schématiques. Nous souffrons assez de la technocratie jacobine pour vouloir la pratiquer sur nos territoires !

- Dire ce qu'on va faire, et faire ce qu'on a dit ? C'est ce que promettent les candidats à la Présidentielle ?

- En effet, mais pas seulement dire ce qu'on va faire.





Il faut dire où on veut emmener le territoire, préciser l'ambition. Un chef d'entreprise est obligé chaque jour de donner du sens, de la perspective. Je crois que c'est très formateur pour assumer un mandat local, voire national. Un entrepreneur a besoin d'une équipe, qui investisse l'avenir de l'entreprise, qui comprenne et adhère au projet, y trouve sa place. Les vingt ans que j'ai passé à l'Agence Française de vente de pur-sang, d'abord en job étudiant à mi-temps, puis comme Directeur puis comme Président Directeur Général, ont constitué une expérience indispensable. Vous ne pouvez pas réussir si vous pensez avoir raison toujours contre les autres, il faut écouter, respecter l'expérience et l'expertise des autres, et nourrir leurs ambitions. Dire ce qu'on va faire, très bien, mais surtout expliquer pourquoi on va le faire ! Être à la fois cohérent et agile, garder le cap tout en étant capable de s'adapter, c'est ce que vivent au quotidien tous les chefs d'entreprise de notre pays, et je crois que c'est une disposition d'esprit très utile pour « piloter » un territoire.

- Le politique doit-il intégrer la technologie ?

- Il ne peut pas faire autrement. Quand nous avons travaillé sur Les choix de l'espoir autour de Michel Poniatowski, nous vivions déjà des révolutions scientifiques majeures, notamment dans le domaine de la biologie et de la génétique. Nous allions avoir un besoin pressant de bioéthique, et les politiques de l'époque ne voyaient rien ! La technologie est





au cœur des mutations des sociétés. Pour moi, la révolution Internet est d'une ampleur aussi grande que l'avènement de l'imprimerie, mais avec une capacité de diffusion mille fois plus rapide. Les élus ne peuvent pas rester en arrière de la main sur ces sujets pour lesquels leurs administrés ont besoin d'eux, pour donner sens et mettre tout ça au service d'un intérêt général basé sur un projet commun. Il ne s'agit pas de devenir un geek, je ne sais pas comment fonctionne ma voiture et je m'en sers tous les jours. Non, il s'agit de faire l'effort de penser ce que la technologie change, d'en discuter avec ceux qui savent, avec ceux qui doutent, et de se forger un ensemble d'idées, pour distinguer ce qui sera utile au projet de territoire ou pas. L'élu(e) n'est pas supposé tout savoir, tout maîtriser, mais je pense qu'il doit s'intéresser à tout et ne pas se déconnecter de ce qui fait désormais partie intégrante de la vie quotidienne de ses administrés ».





La fibre pour tout le monde.

Le réseau FTTH (fiber to the home, fibre à l'habitant) de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie appelé « Cœur Fibre » concerne l'intégralité des 11 communes de l'EPCI : Bénerville-sur-Mer (486 habitants), Blonville-sur-Mer (1.567 habitants), Deauville (3.775 habitants), Saint-Arnoult (1.185 habitants), Saint-Pierre-Azif (183 habitants), Tourgeville (943 habitants), Touques (3.920 habitants), Trouville-sur-Mer (4.758 habitants), Vauville (205 habitants), Villers-sur-Mer (2.702 habitants) et Villerville (720 habitants).

Aujourd'hui, 32.000 logements sont raccordables au Réseau d'Initiative Publique dont la délégation de service publique était assurée par l'opérateur Tutor, racheté en décembre 2016 par Covage. Les fournisseurs d'accès (pour les particuliers) disponibles sur ce réseau sont Comcable, E-Tera Kiwi, K-Net et Coriolis-Canal Plus.

Activé depuis 2011, le réseau Cœur Fibre affiche un taux de pénétration de 15%. Du point de vue de Philippe Augier, ce n'est pas satisfaisant...

- « Cœur Fibre, comment a démarré le projet ?

- En 2008, le Département du Calvados avait lancé son plan Haut Débit, basé sur le cuivre, l'ADSL... Les élus de la Communauté de Communes étaient harcelés par leurs administrés, soit ils ne voyaient





rien venir, soit le débit était trop bas... Alors nous nous sommes interrogés. Toujours dans une vision du « coup d'avance », comme aux échecs, j'ai demandé « après l'ADSL c'est quoi ? » Je me suis souvenu que quand Lyon s'était câblée, on avait crié aux fous, mais nous avons visité le Cube d'Issy-les-Moulineaux, consulté, rencontré des experts, comme Pascal Buléon ou Agnès Huet, la fondatrice du Comptoir des Signaux, notre précieuse Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur ce dossier. La conclusion s'est imposée. La fibre optique constitue encore aujourd'hui le vecteur indépassable d'Internet. Tous les ans, dans les laboratoires, les chercheurs repoussent la capacité de transit de données sur une fibre optique. On approche aujourd'hui les 50 Térabits, soit 6.000 Mégabit par seconde ! Ca nous laisse un peu de marge... Alors on s'est lancé. Arrivant juste à la présidence de l'EPCI, j'ai été très heureux de trouver une entente immédiate sur ce projet, entre des territoires touristiques, très sensibles au numérique du fait des attentes fortes des visiteurs, et des territoires ruraux qu'on aurait pu imaginer moins en demande. Il n'en était rien, le constat était partagé, le projet aussi.

- **Financièrement, le FTTH est-il à la portée d'un EPCI de 20.000 habitants ?**

- Là, franchement, on a fait un montage incroyable. Sur un investissement de 16 millions d'euros, Tutor, l'opérateur délégataire a investi 13 millions ! Cœur





Fibre était aussi une vitrine pour ce jeune opérateur, mais ils ont su prendre leur risque. L'Europe nous a ensuite soutenu à hauteur d'1 million d'euros. La Région, Basse-Normandie à l'époque, n'avait pas de politique structurée sur les réseaux. Nous avons un peu insisté pour qu'une telle politique d'aide aux RIP se mette en place, et la Région a contribué à hauteur de 750.000 euros. Enfin, le Département du Calvados nous a aidé à hauteur de 650.000 euros. Restaient à la charge de Cœur Côte Fleurie 600.000 euros, soit 4,6% de la dépense d'investissement ! Depuis je ne crois pas qu'on ait revu des montages aussi favorables, mais voilà, la dépense n'a pas constitué un sujet de débat. Et je pense que nous y serions allés même si l'engagement financier avait dû être beaucoup plus important car pour nous c'était stratégique...

- **Pas de résistance en interne donc, ça paraît simple...**

- Au sein des élu(e)s de la Communauté de Communes oui. Par contre, avant même le lancement de la Délégation de Service Public, le Directeur Régional d'Orange m'a demandé un rendez-vous. Je l'ai reçu et il m'a expliqué que ce que j'étais en train de faire n'était pas la bonne approche. L'opposition la plus vigoureuse, et la plus puissante que nous ayons rencontrée, c'est celle de l'opérateur historique. Il y a même eu à l'époque des interventions indirectes de Didier Lombard, très fermes... bien que toujours





courtoises... J'avoue que c'est une période où j'ai douté. Quand vous avez contre vous le premier groupe français de télécommunications, dont les alliés sont partout, surtout au sein de l'Etat, dans tous les Ministères-clés... J'ai failli reculer.

- Pourquoi votre initiative gênait-elle Orange ?

- Compliquée, intenable, et en même temps très légitime, la situation d'Orange est emblématique des montages sophistiqués qu'on peut élaborer en France. Pendant 100 ans, France Telecom, d'abord sous le nom de PTT, était une entreprise publique. Elle a été privatisée en 1997, mais l'Etat en reste actionnaire majoritaire à 23% et elle compte toujours 60.000 fonctionnaires dans ses rangs. En même temps, elle a donc 77% d'actionnaires privés, qui veulent des revenus, ce qui est normal. En plus, quand l'Etat a privatisé France Telecom, devenue Orange, il lui a laissé la propriété du réseau téléphonique, la boucle cuivre. A partir de là, tout le monde était dans la seringue : pour générer du revenu tout en maintenant un réseau téléphonique d'utilité publique, il fallait faire du cuivre le réseau de l'Internet ! Donc l'ADSL s'est imposé comme le standard français et tout devait passer par le fil de cuivre. D'une certaine façon c'était l'avenir d'une grande entreprise française qui était en jeu, des milliers d'emplois, et aussi bien sûr les dividendes qu'Orange verse à l'Etat chaque année (NDE : environ 200 millions d'euros par an). Les ingénieurs





d'Orange savaient mieux que personne que le cuivre n'était pas adapté, le signal peut être optimisé et si on voit aujourd'hui du 50 voire du 100Mbps transiter sur l'ADSL, au bout de 2km, vous retombez à 1Mbps et au bout de 7km, il n'y a plus de signal. La limite est physique, l'énergie du signal se transforme en chaleur et se disperse, on n'y peut rien... Ils savaient aussi que la technologie d'avenir était la fibre. Mais les contraintes économiques ont pesé sur eux. Devaient-elles peser sur nous ? Si tout le monde pouvait comprendre l'enchaînement des décisions et le montage qui avaient conduit à cette situation bloquante, les territoires devaient-ils en payer le prix en investissant dans des solutions transitoires sur la boucle cuivre, sachant que quelques années plus tard il faudrait investir à nouveau dans la fibre optique ? Nous avons décidé de nous entêter, ayant à l'esprit le Minitel, l'invention de France Telecom qui a fait rater à la France le virage d'Internet dans les années 80. Miser sur la technologie du moment, c'est toujours prendre du retard.

- Quels ont été les impacts de cette opposition d'Orange à votre projet ?

- Les effets se font toujours sentir. Le premier impact est qu'Orange a refusé, et refuse toujours, de commercialiser ses services sur notre réseau. Orange n'est pas fournisseur d'accès sur Cœur Fibre, pas plus d'ailleurs que Bouygues, SFR ou Free. Mais sur notre territoire, où une très grande majorité des habitants





sont clients d'Orange, c'est un énorme handicap. Les gens ont confiance dans l'opérateur historique, et quand ils sont démarchés par nos FAI locaux, ils demandent à Orange ce qu'ils doivent en penser. La réponse ne va pas dans notre sens évidemment !

- Pourquoi, selon vous, Orange ne veut pas venir sur votre réseau ?

- Pendant un temps, Orange a argué de l'incompatibilité technique de nos solutions réseaux avec les leurs. Ce qui ne l'empêche pas de proposer ses solutions aux entreprises sur Cœur Fibre... La filiale d'Orange, Obiane, est usager de la majeure partie des RIP en France pour la desserte en fibre des entreprises : nos tarifs d'accès et nos délais d'intervention sont bien meilleurs sur les RIP que sur les réseaux fibre de la maison-mère... Non, la vraie raison est qu'Orange, mais c'est le cas aussi des autres opérateurs intégrés, privilégient les réseaux dont ils sont propriétaires ou délégataires. La particularité d'Orange est d'être encore moins incitée à venir sur un réseau ne lui appartenant pas car ce serait faire basculer des abonnés de « son » cuivre vers « notre » fibre, et donc renoncer à des recettes. L'ARCEP commence d'ailleurs à s'inquiéter de la situation et a mis les opérateurs de RIP intégrés « en observation ». Le second impact de l'opposition d'Orange à notre initiative s'est traduit par une accélération du déploiement de son VDSL2 sur notre territoire. Il s'agit d'une solution de montée en





débit sur le cuivre, destinée à nous couper l'herbe sous le pied. Orange confirme ici la règle : lancez des réseaux fibre et vous êtes sûr d'avoir aussi du bon débit sur le cuivre ! Le projet de la collectivité sert bien souvent d'aiguillon à l'opérateur déjà en place, mais c'est un combat d'arrière-garde...

Depuis la fusion Numericable-SFR et le développement d'une offre de services élargie sur les contenus de la part du nouvel ensemble, les lignes bougent. Un tel opérateur, qui va faire ses recettes sur du service, va peut-être se décider à venir sur les réseaux indépendants, et du coup embarquer les autres... L'arrivée de Cyril Luneau, l'ancien patron de SFR Collectivités, que j'estime beaucoup, à la tête de la DRCL d'Orange (Direction des Relations avec les Collectivités Locales) est sans doute un atout pour infléchir la stratégie du Groupe à moyen terme, mais nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre comme tout le monde le fait. La Commission Européenne a bloqué en 2015-2016 le PFTHD (Programme France Très Haut Débit) car il intègre un volet « montée en débit », c'est-à-dire des solutions reposant sur l'ADSL. Son analyse est simple : le PFTHD piloté par l'Etat prévoit la mise en œuvre de solutions techniques sur un réseau de cuivre, appartenant à une seule entreprise – Orange – dont l'Etat est actionnaire. Il y a donc situation de monopole et distorsion de concurrence, sans compter le caractère incompatible de cette « aide





d'Etat » ainsi octroyée à l'opérateur dominant. C'est assez implacable. En novembre 2016, elle a fini par valider le Plan, en fixant de nouvelles obligations à Orange, notamment celles de proposer une offre de gros au prix fixé par l'Arcep... Nous verrons dans les faits, car certaines de ces distorsions perdurent, mais nous avons déjà perdu un an et demi. Je note que dès 2015, la Commission Européenne avait donné son feu vert immédiatement au Plan fibre national italien. Ainsi la Commission validait le fait que l'Italie décidait de s'exonérer des infrastructures de l'opérateur historique. Le plan italien reposait sur la construction d'ouvrages indépendants, ce dont la Commission se félicitait, y voyant un signe de neutralité. Elle admettait même le principe d'un surcoût lié à cette volonté de non-discrimination. En France nous en sommes encore loin !

De l'autre côté, l'amendement porté par Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain et Président de l'Avicca dans la loi Macron 1 prévoyait de développer un statut de « zone fibrée ». Le principe, dans la loi, est de permettre à un territoire ayant une densité de prises FTTH suffisante de basculer le réseau cuivre vers la fibre pour tous les abonnés. Autrement dit « déteindre le cuivre ». Les décrets devaient sortir en juin 2015, puis en décembre, et toujours rien, là non plus. Axelle Lemaire a annoncé le 5 septembre 2016 qu'ils paraîtraient pour le printemps 2017... Cœur Côte Fleurie est le premier territoire à avoir





candidaté à ce statut, mais pas de réponse de Bercy. Et au moment où nous étions en pourparlers avec SFR pour qu'ils viennent sur notre réseau, l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) annonce qu'elle va fixer un tarif unique des services de gros FTTH sur les réseaux publics. Ca a bloqué net les négociations... Résultat, notre taux de pénétration est aujourd'hui d'à peine 15%. Ce n'est pas suffisant, le réseau prend complètement sens si nous dépassons les 50%. L'ARCEP semble avoir pris la mesure de la situation car la sécurisation commerciale des RIP est devenue un enjeu national. L'ARCEP a décidé d'anticiper le statut de zone fibrée et indique vouloir mettre en place des « zones à migration accélérée » là où la couverture fibre est insuffisante. Sébastien Soriano, le Président de l'ARCEP, nous a dit lors des Etats Généraux des RIP, à Deauville en 2016, qu'il voulait faire de ce sujet un chantier majeur de son mandat. Cœur Côte Fleurie demeure toujours partante pour être une collectivité-pilote en la matière. Elle dispose de plus de 32.000 lignes fibre raccordables à mettre au regard des 21.331 lignes cuivre d'Orange sur notre territoire. La migration peut donc s'engager dès maintenant !

- **Quelles sont vos marges de manœuvre ?**

- Je pense que nous devons reprendre la main. Tutor a fait du bon travail sur le déploiement, mais c'est la commercialisation qui pêche. Sans compter qu'en





France, nous n'avons pas encore suffisamment de professionnels de la fibre. Certains raccordements ont été réalisés par des professionnels des Pays de l'Est, des Lettons qui ne parlaient pas français. C'est compliqué pour les gens. Aujourd'hui, nous comptons sur l'arrivée de Covage qui s'est engagé à « booster » la commercialisation.

- On peut aussi lire les choses dans le sens inverse. Vos entreprises et vos habitants ont-ils vraiment besoin de la fibre ? Le taux de pénétration relativement faible n'est-il pas le signe d'une carence de la demande ?

- Là encore il faut voir plus loin. Stéphane Richard, le PDG d'Orange avait dit dans la presse il y a 3 ans « la petite mamie du Cantal n'a pas besoin du Très Haut Débit ». Pourtant Orange, dans le cadre d'un PPP (Partenariat Public-Privé) avec la Région Auvergne déploie depuis un réseau FTTH sur toute la région... Le rôle de l'élu(e) n'est pas de répondre aux besoins du moment mais de mettre en place les commodités qui répondront à ceux de demain ».





L'empouvoirement du territoire

L'empouvoirement est un terme inspiré des théories américaines sur l'empowerment, c'est-à-dire l'ensemble des stratégies visant à développer les compétences des personnes et des territoires. Cette notion est au cœur des réflexions qui ont inspiré la Loi « République Numérique » d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat au Numérique, votée à l'été 2016, et visant à développer les compétences numériques de l'ensemble des populations, particuliers comme entreprises, publics scolaires comme seniors.

- « **La fibre est là, mais vos entreprises et vos administrés savent-ils quoi en faire ?**

- C'est clairement un sujet essentiel. Nous devons donner aux habitants de Deauville et de Cœur Côte Fleurie une vision plus claire de ce qu'ils peuvent faire avec le Très Haut Débit. Et je dis Deauville ET Cœur Côte Fleurie car certaines actions, dans le domaine des usages, sont sous la responsabilité des élus municipaux, strictement. L'école par exemple. Le Gouvernement nous a imposé la prise en charge des Temps d'Activités Périscolaires. C'est une contrainte. Mais c'est aussi une opportunité de former nos jeunes à la culture numérique, pour qu'ils utilisent Internet en conscience, mais aussi de leur apprendre à coder ! L'école Fracasse de Deauville a été la première du département à avoir introduit





l'enseignement du code. Je pense que c'est un vecteur d'égalité des chances, l'illectronisme est aujourd'hui aussi handicapant que l'illettrisme, et les générations montantes ont besoin de ces compétences.

- On sait que la fracture d'accès au Numérique est souvent plus sociale que géographique. C'est une réalité pour Deauville ?

- Vous pensez peut-être que Deauville est une ville riche, peuplée de gens aisés à très fort niveau d'éducation ? Deauville accueille toute l'année des gens riches en effet, comme touristes et comme résidents secondaires, mais depuis 2001, j'ai fait passer le logement social de 20 à 32% sur la commune. Il y a des gens modestes qui habitent ici à l'année, ceux-là même qui produisent les services que nous proposons aux gens plus aisés. J'insiste beaucoup sur la mixité sociale, les milieux doivent se mélanger et se nourrir les uns les autres. Je viens moi-même d'un milieu modeste, j'ai grandi à Colombes, à l'époque où les Hauts-de-Seine n'existaient pas, quand la deuxième couronne jouxtait les ghettos d'immigrés d'Afrique du Nord. Je n'oublie pas d'où je viens, et je fais mon possible pour que l'ascenseur social se remette en route.

- Qu'avez-vous fait, ou que prévoyez-vous pour diffuser la culture et les compétences numériques sur votre territoire ?

- Sur l'intercommunalité, nous avons un seul Espace Public Numérique actif, celui de Touques. Sur





Deauville il y a un manque. Mais je ne veux pas faire un simple « point d'accès à Internet ». C'est pourquoi nous créons un équipement d'un genre nouveau, un « tiers-lieu » à vocation culturelle, les Franciscaines. C'est un projet de 5.000 m² à 25 millions d'euros qui comprend un Musée, une médiathèque (NDE : aujourd'hui 100% du fonds est disponible à l'emprunt en ligne, et pour partie à la consultation), des espaces de découverte thématiques (mer, cheval, mémoire), un auditorium, un cloître convertible en espace réceptif couvert, un atelier d'activités et un FabLab. Mais nous avons encore beaucoup de chantiers ouverts...

- Lesquels ?

- Nous avons ouvert un lieu d'accueil dédié aux startups du tourisme dans l'avenue centrale de Deauville. C'est un espace où nous accueillerons rapidement une dizaine de startups en phase de croissance. Ici elles ont un laboratoire permanent du tourisme, résidentiel, de congrès, culturel, balnéaire, patrimonial... Deauville et Cœur Côte Fleurie sont un formidable terrain de jeu pour de telles entreprises. Wombee est déjà installée, SoyHuCe arrive à l'automne et quatre nouvelles viennent de s'installer. De nombreux décideurs du tourisme vivent ici une partie de l'année ainsi que des investisseurs. L'écosystème touristique est idéal pour aider ces entreprises à se développer. En retour ces startups vont irriguer le territoire





en compétences, voire en développement d'applications et de services qui nous permettront d'apporter des prestations différenciantes à nos visiteurs... Et ils créeront de l'emploi, ici. Sous un an et demi, nous ouvrirons un espace de co-working près de la gare, tout près de notre nouvel Office de Tourisme, résolument 3.0. Nous avons déjà développé une application « Deauville-Plage » qui rend accessibles tous les services de la plage en temps réel et une application « e-story path », connectée aux données de notre nouveau site web, qui propose des circuits touristiques, incluant de la réalité augmentée et collectant en retour les parcours des touristes, de façon géolocalisée, leur intérêt pour telle ou telle attraction... La collecte des datas permet la mise en place d'un dispositif de « tourisme en temps réel », permet de faire évoluer de façon continue l'offre touristique et d'envisager de nouveaux modèles économiques. Le potentiel du big data est considérable, il permet de personnaliser l'offre à l'infini, et de la faire évoluer à la seconde. Deauville vient d'ailleurs de signer une convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour être « territoire d'expérimentation » en matière de tourisme du futur. Le Pôle TES (Transactions Electroniques Sécurisées) de Caen est également impliqué. Enfin nous allons mettre en place le wifi gratuit dans tous les lieux touristiques de la Communauté de Communes, comme nous





l'avons fait dès 2015 sur la plage de Deauville. C'est une attente explicite des touristes, notamment étrangers, qui subissent l'effet « roaming » lorsqu'ils se connectent, mais aussi des habitants, bridés par les forfaits des opérateurs. Le digital n'amène pas au repli sur soi, il est une ouverture sur le monde.

- **Et les professionnels du tourisme, hébergeurs, restaurateurs, concepteurs d'animations et d'attractions, quel est leur niveau de « numérisation » ?**

- C'est très divers. Prenons un exemple : un outil comme Tourinsoft (Système d'Information Touristique) géré par le Comité Régional du Tourisme est resté trop longtemps fermé à ses propres adhérents, du fait de certains élus craintifs. Si tous les professionnels du tourisme ont pris conscience du rôle déterminant du Numérique dans leur métier, et de la nécessité de s'y former, beaucoup ne savent pas comment prendre le sujet. Je crois qu'il faut commencer par des choses simples : animer sa page Facebook, utiliser Google Business, gérer et faire vivre une base-clients... Je ne sais pas si on peut amener tous ces acteurs à coopérer dans une grande stratégie, mais on peut renforcer leurs compétences digitales pour en faire les premiers ambassadeurs de notre offre. On pourrait imaginer que les filières professionnelles et les chambres consulaires nous aident dans cet effort, elles sont légitimes à le faire et y ont tout intérêt... Depuis 4 ans nous organisons un événement national, Tourisme





Numérique. C'est de qualité mais les professionnels du tourisme n'y sont pas encore assez présents, il y a beaucoup d'Offices de Tourisme, de CDT, de CRT, les institutionnels du tourisme, mais on doit descendre encore plus près du terrain pour que les acteurs du tourisme, ceux qui sont « au front », soient plus solides sur le Numérique et deviennent notamment plus actifs sur les réseaux sociaux, individuellement et collectivement. Je suis convaincu que l'offre numérique doit faire la différence. Nous sommes en concurrence mondiale : une nuit à l'hôtel Normandy Barrière coûte le prix d'une semaine en Croatie. Nous sommes en face de pays émergents, avec des coûts très bas, nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas lutter sur ce terrain. En revanche, le design d'expérience et notre capacité à enrichir en permanence la valeur ajoutée de notre offre grâce au Numérique doit nous permettre de maintenir notre position de leader. La fréquentation touristique de notre territoire continue de croître, et rien qu'à Deauville intramuros, le nombre de commerces est passé de 350 à 450 en dix ans. Ne nous reposons pas sur nos lauriers. Le digital fait plus que jamais partie du « business ». Il faut nous en servir pour être une marque multidimensionnelle au contenu constamment renforcé ».





Vers un « smart territoire » ?

Avec le Numérique, tout devient smart (intelligent, malin). Smartphone, smart city, smart grid, smart village... Deauville et Cœur Côte Fleurie, comme beaucoup de territoires, ont introduit des volets technologiques dans leurs métiers de base, au fur et à mesure des opportunités. Le moment est venu selon Philippe Augier de donner sens à tout cela pour en faire une stratégie en vue de créer un authentique « smart territoire ».

- « Deauville se rêve-t-elle en smart city ?

- Le territoire de Deauville a des ambitions, et veut trouver dans le catalogue de ce que la technologie permet ce qui sera utile à ses ambitions. Il n'y a pas de schéma-type, il s'agit de s'adapter aux besoins spécifiques de chacun des territoires, soyons agiles !

- **Ce mot d'ambition revient souvent dans votre bouche...**

- Oui, c'est vrai. Quand Michel et Anne d'Ornano, Maires successifs de Deauville, ont créé le centre des congrès, le Centre International de Deauville, avec sa capacité énorme et sa vocation internationale (NDE : l'idée de Michel d'Ornano naît en 1976, la construction ne se décidera qu'en 1988 et l'ouverture en 1992) il leur a fallu assumer un procès en mégalomanie. Aujourd'hui, c'est un équipement qui vit toute l'année, accueille des





événements prestigieux et participe du rayonnement international de la ville. Quand nous créons le Pôle Omni'sports, équipement dédié aux sports en salle, un investissement de 5 millions d'euros, mes services viennent me consulter sur le type de parquet. Je n'y connais rien en parquets. Je leur demande quelle est la différence. Un parquet olympique coûtera 300.000 euros de plus. Après réflexion, je choisis le parquet olympique. Depuis, toutes les équipes de France viennent s'entraîner à Deauville au motif que, selon elles, nous avons le meilleur parquet de France ! Quand une équipe s'installe pour un entraînement, une semaine ou un week-end, c'est un staff d'au moins 50 personnes qui débarque, qui loge à l'hôtel, consomme, crée de la notoriété et de l'animation... Quand en 2010 nous créons le Pôle International du Cheval de Deauville (dédié aux sports équestres, à la fois un stade et une école), qui est en réalité à Saint-Arnoult, comme le Golf de Deauville d'ailleurs, nous lançons un lieu unique, un outil qui a attiré de grandes équipes mondiales, de grands propriétaires, qui achètent des maisons et apportent énormément à l'économie locale. Trois des propriétaires des chevaux olympiques de Rio et deux cavaliers médaillés sont basés ici ! Nous avons vu grand, dix hectares d'équipements haut de gamme. Alors oui, évidemment, l'ambition est un moteur, toujours vouloir ce qu'il y a de mieux pour son territoire, c'est évidemment une des clés.





Nous avons même été les premiers en France à avoir un service municipal certifié ISO 9001, le service « front de mer ». Nous nous sommes imposés à nous-mêmes les contraintes fortes de cette certification, pas par masochisme (quoique !) mais par volonté de démontrer notre excellence. Pour traverser la ville, vous avez juste 1,2 km à parcourir le long de la mer, et 800 m vers la terre. Deauville c'est 360 hectares, dont 60 d'hippodrome. Ça n'empêche pas de voir grand et d'avoir construit une « marque de territoire » qui constitue d'ailleurs un actif pour la collectivité. Notre marque territoriale a été utilisée, avec notre accord et dans le cadre de contrats, sur des bijoux Arthus-Bertrand, des sacs Longchamp, des vêtements Armor-Lux... Ce que nous avons fait, beaucoup peuvent le faire, la France regorge d'endroits magnifiques avec un potentiel énorme. La France est le premier pays touristique au monde, mais ce n'est rien par rapport à ce qui se passerait si chaque territoire français se donnait pour projet de rayonner mondialement !

- **Retour au territoire, quelle est la bonne échelle ?**

- Je pense que les frontières administratives n'ont pas vraiment de sens. Il en faut sans doute pour « administrer » les territoires, mais pour les projets, il faut rechercher le « territoire pertinent ». La loi NOTRe transfère la compétence tourisme aux intercommunalités, sauf pour les stations classées ou les marques territoriales. C'est justement le





cas de Deauville. On ne peut pas décréter que l'intercommunalité soit partout et à chaque fois l'échelon pertinent. Aussi, autour de la démarche « Territoire de Deauville », nous créons le 1^{er} janvier 2017 une SPL (Société Publique Locale) qui va reprendre et mutualiser tous les moyens humains et financiers des différents Offices de Tourisme de la Communauté de Communes. Toutes les communes de l'EPCI, sauf Trouville pour des raisons qui lui appartiennent, sont dans la SPL, et d'autres communes qui ne font pas partie de notre intercommunalité candidatent déjà à nous rejoindre. Si nous nous étions calés strictement sur l'EPCI, ça aurait limité nos ambitions, et nos moyens d'action. Le tourisme c'est identitaire, c'est aux élus de déterminer ce qu'ils veulent jouer ensemble, et à quelle échelle. Nous avons pu le faire parce que nous avons une marque territoriale, mais pour d'autres territoires ce sera sans doute moins facile, même si rien ne les empêche a priori de créer eux-mêmes une SPL et trouver l'échelle pertinente pour eux. Une loi d'ailleurs n'est pas bonne ou mauvaise en soi. La loi NOTRe promet la mutualisation des ordures ménagères à l'échelle des EPCI. Bon, ça fait longtemps qu'il existe des syndicats intercommunaux dédiés, mais maintenant c'est obligatoire. Pour nous c'est une opportunité d'optimiser, grâce au numérique, notre collecte : bacs à indicateur de remplissage, gestion du circuit des véhicules en fonction de la réalité des





déchets à collecter... Nous avons déjà progressé en la matière avec -15% de déchets produits et collectés en 4 ans, mais dans un territoire touristique, les variations sont énormes et il faut un système encore plus agile.

- **On imagine que les greentech (technologies de l'environnement) sont au cœur de vos préoccupations...**

- Ça devrait l'être encore plus. L'environnement est notre capital. En arrivant à la mairie de Deauville, j'ai freiné des quatre fers des projets immobiliers qui auraient fini par bétonner le front de mer et même l'intérieur de la ville. On a vu ce que ça a donné ailleurs... Notre patrimoine architectural et naturel est ce que nous avons de plus précieux. C'est l'âme de la ville, qui en fait un lieu de rencontres et de partage agréable.

Aujourd'hui, nous avons un système de surveillance des eaux de baignade en temps réel sur tout le littoral de la Communauté de Communes. On l'ignore en général, mais le contrôle des eaux de baignade assuré par l'Etat donne des résultats à trois jours passés... En plus, avec Veolia, nous avons mis en place la télé-relève, ce qui permet de détecter des fuites par des consommations anormales, de responsabiliser chacun sur son utilisation de la ressource, et bien sûr de faire des économies substantielles. Merci le Numérique !

- **Quelles sont les autres composantes, actées ou**





en projet de votre « smart territoire » ?

- D'abord il faut qu'on définisse nos propres objectifs, en fonction de l'ensemble des évolutions souhaitables, et de façon concertée. Nous avons saisi des opportunités, nous faisons des choses en étant bien convaincus d'aller dans le bon sens, mais ça ne fait pas encore une stratégie. Pour ce territoire, je veux le top de la smart city ! Il faut qu'on se fasse conseiller. Ce qui est bon pour de grandes agglomérations n'est pas forcément valable pour nous. Il faut qu'on se pose, mais pas qu'on se repose... Au sein de la Communauté de Communes nous organisons des séminaires réguliers avec les élus sur le thème du Territoire et des Métiers de Demain, mais à présent il nous faut des apports extérieurs. Avec Deauville Prospective, nous sommes déjà bien outillés.

- Vous partez avec une échelle en tête ?

- Oui et non. Je réfléchis sur Deauville évidemment, sur la Communauté de Communes bien sûr, mais je ne m'interdis pas d'élargir le scope jusqu'au territoire de l'Estuaire de la Seine. Un Estuaire, c'est un empilement de dualités : eau de mer et eau douce bien sûr, mais aussi un Nord portuaire et industriel, le Havre, et un Sud touristique avec la Côte Fleurie. Au Nord un patrimoine économique, une histoire industrielle, au Sud un patrimoine environnemental, agricole, architectural et culturel. Les deux rives ne sont pas en opposition, mais doivent dialoguer, elles partagent le même écosystème, le même





« biotope ». Or aujourd'hui, ce n'est pas le cas, rien n'est pensé à cette échelle. Le Pont de Normandie est là depuis 1995, chaque jour des gens font la navette, vivant d'un côté et travaillant de l'autre, mais personne ne fait le lien... Avec quelques-uns, notamment à l'initiative des deux maires successifs du Havre - Antoine Rufenacht et Edouard Philippe - avec lequel nous partageons une vraie vision sur ce territoire, nous avons donc décidé de travailler sur le projet de création d'un Pôle Métropolitain sous forme de Syndicat Mixte. Pas une feuille de plus dans le mille-feuilles politico-administratif, mais une communauté de projets. Des projets de toutes natures, répondant à des problématiques communes à ce territoire « trans-frontières ». Par exemple : mettre en visibilité la diversité de notre offre touristique, diversité essentielle aujourd'hui pour l'attractivité d'un territoire. La Foire aux geraniums de Beuvron-en-Auge attire chaque année 15.000 visiteurs, et le Paléospace de Villers-sur-Mer 56.000 !

- Une première intuition sur ce que devrait être ce smart territoire ?

- Plutôt un premier cahier des charges. Il doit répondre à trois objectifs.

D'abord capitaliser sur l'aspiration des jeunes générations à vivre en dehors des grandes aires urbaines. 80% des cadres parisiens veulent quitter Paris. Ils ont besoin d'un foncier accessible, de commodités numériques et d'espaces dédiés de





qualité pour pouvoir travailler, entreprendre et créer de l'emploi local, et d'une offre de services et d'animation qui soit de nature à leur permettre de s'épanouir avec leurs familles. Avec la fibre, nous avons constaté un allongement des week-ends. Nombre de nos résidents secondaires travaillent à Deauville le vendredi ou le lundi... Ensuite se saisir du Numérique pour renforcer notre statut de destination touristique de rang mondial et inventer le tourisme de demain.

Enfin, développer des services attractifs pour les seniors et capitaliser sur le papy-boom et la silver economy. Selon Ghislaine Alajouanine (NDE : Présidente du Haut Conseil de la Télésanté/ E-Santé Commission Galien, et de Télémedecine sans Frontières), le « home care » (télémedecine, surveillance au domicile, solutions de smart home adaptées à la dépendance...) représente un marché de 500 milliards d'euros sur les 30 prochaines années en France.

Tout cela sans y perdre notre ADN de ravissante petite station balnéaire normande ! Et sur le plan de la gouvernance, notre smart territoire doit se donner toutes les chances de devenir plus participatif et collaboratif. Les territoires n'appartiennent pas aux élu(e)s. Nous avons une chance énorme, les élu(e)s de ma génération ont pour mission de préparer la société de demain à un moment où elle va être profondément différente de ce qu'elle était du fait





d'une révolution technologique et industrielle majeure ; le Numérique.

Nous devons faire écho aux valeurs de transversalité, d'agilité et de transparence des nouvelles générations ultra-connectées, en co-construisant, dans des espaces démocratiques plus participatifs, un avenir à leur image. C'est l'occasion de passer d'un choc entre les générations, du fait de la révolution numérique, à l'opportunité d'une forme de complicité. Il nous faut favoriser une « ré-invention » ; celle d'une société moins hiérarchique, plus collaborative, plus intuitive, porteuse d'approches différentes... Le Numérique est l'outil de cette possible renaissance ».





Qu'attendre des Régions, du Parlement et de l'Etat ?

Depuis 2004, les lignes semblent avoir bougé sur le Numérique, sous l'impulsion des Parlementaires et des Gouvernements successifs. La fusion des Régions crée des ensembles plus vastes, pour la Normandie la fusion paraissait des plus naturelles, refaisant aujourd'hui ce qui avait été défait hier, en rétablissant un territoire identitaire, la 2^{ème} Région la plus connue au monde après la Californie. Quel rôle est-elle amenée à jouer, et plus loin, que peuvent encore faire le Parlement et l'Etat ?

- « Qu'attendez-vous de la Région Normandie sur le plan numérique ?

- Dans notre ancienne Région Basse-Normandie, il y a des choses qui existent déjà et qui sont utiles : le réseau des EPN de Basse-Normandie, qui permet de s'appuyer sur un réseau de médiation numérique par exemple. Ou encore le Pôle de Compétitivité TES (Transactions Electroniques Sécurisées) qui a permis à la Normandie d'être la première région française à envoyer ses startups au Consumer Electronic Show de Las Vegas. Il y a eu aussi la création du dispositif Novea, pour la formation des professionnels du déploiement des réseaux THD. Ce sont des actifs. Hervé Morin a créé le Club des





Champions Cachés, un outil de détection de pépites et d'entrepreneurs normands. Nous en avons déjà identifié une centaine. Je crois que le rôle d'une Région est de structurer une stratégie de développement économique et de pousser un territoire à se projeter dans les activités et les emplois de demain. Avec la « réunification » de la Normandie, nous avons une occasion en or de redéfinir l'identité normande, et de construire un vrai marketing territorial autour de la NORMANDIE, un mot très connu, mais aussi très attaché à des représentations du passé. Avec la Région, nous créons d'ailleurs une plateforme numérique ouverte à tous (www.normandie-attractivite.fr) pour définir notre Normandie, orientée vers ce qu'elle doit devenir. La Normandy French Tech (NDE : collectif labellisé par l'Etat des écosystèmes de startups digitales des agglomérations de Caen, Rouen et le Havre) doit nous aider dans ce travail, elle est constituée des startupper normands, les entrepreneurs de nouvelle génération.

Ensuite sur le plan des réseaux, je ne sais pas comment le Conseil régional va se positionner. Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure et Conseiller régional, propose de mutualiser les prises de différents Réseaux d'Initiative Publique, dans des SMO de SMO (Syndicat Mixte Ouvert). C'est un peu technique et il connaît ça beaucoup mieux que moi, mais ça peut aller dans le bon sens.

- **Encore un Sénateur Normand ?**





- Et oui, Hervé Maurey avait obtenu par la loi en 2009 la création du FANT (Fonds d'Aménagement Numérique des Territoires), qui devait être doté de 700 millions d'euros en vue d'abonder et d'accélérer le déploiement des Réseaux d'Initiative Publique. Ce fonds n'existe toujours pas... Avant lui le Sénateur de la Manche, Jean-François Legrand, a eu plus de succès. Dans sa proposition de loi, portée avec le Sénateur de la Moselle, Philippe Leroy, ils ont obtenu la création de l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux collectivités locales de devenir « opérateurs d'opérateurs », c'est-à-dire d'investir dans des réseaux numériques partout où les opérateurs privés ne prévoyaient pas de le faire. Cela a évité à la ruralité d'être coincée durablement au 20^{ème} siècle. Jean-François Legrand est un de ceux qui ont vu comment tournaient les choses le plus tôt, et avec Manche Numérique ils ont fait un travail qui fait référence en la matière. Le Sénat est la chambre des territoires, il est libre...

- Les Députés ?

- Pardon, mais il semblerait qu'ils s'en moquent. Le système des partis les conduit à prendre des postures pour les medias, mais sur le fond pas grand-chose. Et, à part quelques exceptions, je crois qu'ils passent complètement à côté de la révolution numérique.

- Et l'Etat ?

- J'accuse l'Etat de freiner l'Aménagement Numé-





rique des Territoires de ce pays ! Et ce toutes majorités confondues. Sous Nicolas Sarkozy nous avons eu le FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) qui sous couvert de solidarité entre territoires consistait à prendre les excédents d'une collectivité soi-disant « riche », en réalité bien gérée, pour réduire les déficits des collectivités pauvres. La conséquence a été de priver nombre de collectivités de leur capacité d'investissement, et donc de leur capacité à prendre les virages technologiques nécessaires. Plus récemment, François Hollande organise la baisse des dotations globales de fonctionnement des collectivités, ce qui impacte directement l'investissement public, dont les collectivités territoriales représentent 70%. Il y a un double discours de l'Etat. Il lance en février 2013 le Programme France Très Haut Débit, annonce 22 milliards d'euros d'investissement. Mais un tiers sera porté par les Collectivités (auquel il retire donc l'année d'après un tiers de leur capacité financière), un tiers par les opérateurs privés, qui divisent ainsi leur risque par trois, et un tiers par l'Etat, avec essentiellement des fonds européens qui sont bloqués pour les raisons que nous avons évoquées... Donc on veut afficher un gros investissement, avec des délais intenable – le FTTH pour tous en 2022 – tout en défendant les intérêts d'Orange sur le cuivre et en réduisant les capacités financières des collectivités porteuses de RIP. Je ne sais pas vous,





mais moi j'ai un peu de mal à suivre. Le résultat ? Il est connu : en 2014, selon le classement Akamai, la France était 34^{ème} mondial en termes de débit internet moyen. En 2015, elle recule de dix places, selon le même classement, en 44^{ème} position, avec un débit moyen de 8,9Mbs. Selon le classement européen EMEA, la France se place 21^{ème} sur 28, loin derrière la Suède, la Norvège, la Lettonie mais aussi le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas, la Bulgarie ou la Pologne et bien sûr l'Allemagne qui affiche un débit moyen de 12,9Mbs. Certes nous restons devant l'Italie, mais elle est en train de s'activer... C'est très dommageable, mais nous continuons à nous battre, même si sans doute les élus français ne sont pas encore assez sensibles à ce retard que nous sommes en train d'accumuler dans la compétition européenne et mondiale ».





Message personnel

- « **Un dernier mot, en forme d'adresse aux élus locaux ?**

- Je n'ai pas de leçon à donner, peut-être juste des convictions à partager.

La première c'est que notre devoir d'élus est de porter un projet. Pas un projet bouclé et monolithique, mais un cap que nous sommes prêts à partager et à faire évoluer avec nos administrés.

La seconde c'est que ce projet doit intégrer la révolution numérique, au risque d'être obsolète de naissance. Nous ne pouvons pas faire comme s'il ne se passait rien, comme si rien n'avait changé. Nous vivons une période qui mélange dégoût des politiques et attachement local, et les Maires sont les moins touchés par la disqualification populaire car ils sont au plus près du terrain. Mais il ne faut pas décrocher de ce terrain, et pour cela, il faut être à jour. Les générations Y et Z voient le monde en horizontalité, en réseau et en économie collaborative. Nous sommes connectés chaque minute de notre vie, jusque dans nos manières de consommer, et cette phénoménale accélération du digital amplifie et stimule l'intelligence collective. Elle déplace le pouvoir vers les « utilisateurs » et présente un défi, un risque croissant de perte de contrôle. Sauf si nous acceptons d'intégrer ces utilisateurs à un processus de co-création... Il ne s'agit pas d'être un geek ou





un ingénieur informaticien, mais simplement d'accepter d'avoir dans ses radars ce qui se joue sur Internet.

Enfin, notre devise à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est « Pour faire ensemble ce que chacun ne peut faire seul ». Contrairement à ce que pensent certains, la politique est un sport d'équipe. Il faut définir le périmètre, le territoire pertinent, fixer une ambition, se dire que rien n'est impossible et ne jamais baisser les bras ».





« Le rôle de l'élu(e), selon moi, c'est de construire l'avenir d'un territoire, de le préparer au mieux pour qu'il accueille la génération qui nous suit en lui offrant le maximum d'opportunités. Le Numérique nous offre des chances inédites, au service du développement et du rayonnement de nos territoires, ne les laissons pas passer ».

*Philippe Augier
Maire de Deauville,
Président de la Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie*

Un ouvrage édité par

